Annexe 5 : Formulaire de demande de conservation de notes au baccalauréat – Session 2026

Les candidats au baccalauréat général qui ont échoué à l'examen et qui se présentent **dans la même voie/série** peuvent demander à bénéficier de la conservation des notes égales ou supérieures à 10/20, pendant les **cinq** sessions suivantes. Cette demande concerne chacune des épreuves du **premier groupe**.

Le candidat bénéficiaire de la conservation de notes, admis à l'issue des épreuves, ne peut se voir délivrer une mention.

Un candidat pouvant conserver le bénéfice des notes, qui **n'en effectue pas la demande** lors de son inscription à une session, **ne pourra plus prétendre à la conservation** des notes obtenues antérieurement à cette session.
N.B. : Les candidats au baccalauréat qui présentent à nouveau l'examen dans la même voie/série ou dans une autre voie/série peuvent demander à conserver les notes obtenues aux **épreuves anticipées de français**, y compris les notes inférieures à 10/20, pour la session **qui suit immédiatement** leur succès ou leur échec.
Les notes de ces épreuves sont ensuite soumises au même principe de conservation que les autres épreuves (supérieures ou égales à 10/20, pendant les cinq sessions suivantes).

Je soussigné (e) NOM : ..... Prénom : .....

Etablissement (pour les candidats scolaires) : .....

N° d'inscription : .....Candidat (e) à la session 2026

☐ **Demande la conservation** de mes notes des **épreuves ponctuelles obligatoires** suivantes, **supérieures ou égales à 10/20** (à l'exception des notes aux épreuves anticipées de français qui peuvent être inférieures à 10/20 dans le cas d'une nouvelle présentation à l'examen qui suit immédiatement le succès ou l'échec), obtenues au 1er groupe d'épreuves, dans la même voie/série (ou dans une autre voie série pour les notes obtenues aux épreuves anticipées de français), à une session antérieure :

	Epreuves	**Note obtenue**	**Année d'obtention**	**Académie d'obtention** (si hors académie de Toulouse, fournir le relevé de notes correspondant)	**Conservation à la session 2026 au titre de l'épreuve :**
☐ Voie générale ☐ Voie technologique Série :	☐ Epreuves anticipées de français - Ecrite - Orale	 ../20 ../20	 20.. 20..		Epreuve terminale de **français** (écrite et/ou orale)
	☐ Epreuve de philosophie	../20	20..		Epreuve terminale de **philosophie**
	☐ Epreuve orale terminale (Grand Oral)	../20	20..		Epreuve orale terminale (**Grand Oral**)
	☐ Enseignement de spécialité 1 EDS concerné :	../20	20..		Epreuve **d'enseignement de spécialité**
	☐ Enseignement de spécialité 2 EDS concerné :	../20	20..		Epreuve **d'enseignement de spécialité**

Chef d'Établissement *(si candidat scolarisé)*

A ..... Le .....

Cachet de l'établissement et signature du chef d'établissement

Candidat

A ..... Le .....

Signature du candidat

Signature du représentant légal

(signature du représentant légal obligatoire si le candidat a moins de 18 ans)

Demande à remettre à l'établissement avec la confirmation d'inscription au baccalauréat de la session 2026